

11 Jul 2025 -14:09

Appartient à Conseil des ministres du 11 juillet 2025

## Justice : nouvelles incriminations et adaptations en matière de surveillance électronique et de tests de drogues dans les prisons – Deuxième lecture

Sur proposition de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé en deuxième lecture un avant-projet de loi faisant partie des mesures d'urgence de lutte contre la surpopulation carcérale.

Conformément à l'accord de gouvernement, une nouvelle incrimination « évasion de détenu » est introduite, de même qu'une nouvelle incrimination concernant les dommages ou le détournement du matériel de surveillance électronique.

Une base juridique pour la réalisation de tests de drogues en prison est également mise en place.

Enfin, cet avant-projet de loi contient également une modification de la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine, en vue d'insérer un motif de révocation obligatoire de la surveillance électronique en cas de dommage ou de détournement délibéré du matériel de surveillance électronique.

L' avant-projet, adapté à l'avis du Conseil d'Etat, est soumis à la signature du Roi en vue du dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de la Justice, chargée de la Mer  
du Nord  
FINTO  
Boulevard du Jardin Botanique 50/65 - 6ème étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://verlinden.belgium.be>  
[info@verlinden.belgium.be](mailto:info@verlinden.belgium.be)

Nick Gyselinck  
Porte-parole  
[press@verlinden.belgium.be](mailto:press@verlinden.belgium.be)